Mme veuve Defaux-Duchaux, 78 ans. La malheureuse qui vivait avec son fils, journalier sourd les profondeurs de cultivateur et de bûcheron, était disparue depuis le Noël. Elle était partie pendant la nuit par mal' lueffion de son habitation.

Chez la pauvre femme ne jouissait plus de la plénitude de ses facultés mentales, l'on eut de suite des inquiétudes sur son sort, d'autant plus qu'elle était partie par une température sibérienne.

On voit que ces inquiétudes n'étaient que trop justifiées. Elle aura succombé par le froid.

Le corps de Mme Defaux a été enlevé après les constatations médicales-légales.

LE IXe SALON DE L'AUTOMOBILE
DU CYCLE ET DES SPORTS
de Paris

La bicyclette prend sa revanche. — Motocycles et cycles. — Quelques marques célèbres. — Une industrie roubaisienne

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

(SUITE ET FIN)

Nous allons terminer aujourd'hui la rapide visite que nous aurons faite en compagnie de nos lecteurs à la 9e Exposition de l'Automobile, du Cycle et des Sports, de Paris. Il nous reste à voir la section des cycles car la bicyclette qui, les premières années de cette manifestation annuelle, tenait la place prépondérante a dû laisser les places d'honneur à l'automobile, elle est maintenant reléguée au premier étage. La « reine bicyclette » n'est plus la reine du jour... Est-ce à dire qu'une visite à la section des cycles manque d'intérêt ? Pas du tout, car bien que la bicyclette semble arrivée au « summum » de sa fabrication, il y a toujours quelques petits perfectionnements de détail, quelques petites innovations à glaner et, encore une fois, nous nous arrêterons plus particulièrement aux stands des marques plus connues dans notre région :

UNE VOITURETTE POUR 1550 FRANCS

Venez dans la section des cycles un stand très fréquenté : celui de la maison Contal dont le nom est déjà bien connu dans le Nord, notamment depuis le concours de véhicules industriels Paris-Tourcoing où l'on admira les trois mototris de cette marque qui se comportèrent brillamment sur nos pavés.

On trouve au Stand Contal des modèles bien intéressants pour notre région industrielle :

Donner une voiturette pour 1.550 francs, n'est-ce pas le summum de l'art ? Nous écrivons intentionnellement le mot voiturette, car le mototri Contal en a tous les avantages, sans en avoir les inconvénients. Son cadre est d'une rigidité absolue ; indéformable et merveilleusement suspendu, le mototri Contal a fait faire un pas en avant des plus sérieux à la locomotion automobile.

Voici également de superbes mototri-porteurs à 1.300 francs et nous croyons de notre devoir de signaler aux industriels et commerçants les avantages multiples qu'ils ont à employer ce mode de transport qui est économique et pratique au dernier chef. On peut d'ailleurs écrire au « Mototri Contal », avenue de la Grande-Armée, 64, Paris.

LA BICYCLETTE IDÉALE

C'est ici où la bicyclette qu'on pourrait croire délaissée dans l'immensité du Salon prend sa revanche... Nous trouvons M. Hammond, le directeur de la Société « La Française » très entouré par de nombreux agents de province venant renouveler leurs contrats pour 1907... Heureux agents ! Ils savent très bien que leur clientèle augmentera encore l'an prochain car lorsque les cyclistes ont adopté les machines « La Française », marque Diamant, ils ne veulent plus en monter d'autres...

Le succès du nouveau pédalier rationnel a été inouï en 1906 et s'affirmera encore la saison prochaine. A un roulement incomparable les machines « La Française » joignent d'autres qualités très précieuses de solidité, d'élégance et de durée. N'ont-elles pas d'ailleurs, de tout temps, fait leurs preuves sur route comme sur piste ? Les victoires retentissantes des Garin, Vanderstuyft et autres sont encore présentes à toutes les mémoires et la popularité des bicyclettes « La Française », marque Diamant, va chaque année en augmentant dans le Nord. Les deux succursales situées : à Lille, boulevard de la Liberté, 137, que dirige M. Torck, et à Roubaix, rue de la Gare, 105, que dirige M. Jean Marcelli, le sympathique champion du Nord, ne pourront bientôt plus suffire à une clientèle toujours plus grande....

LA PROVIDENCE DES TOURISTES

Terrot, de Dijon, ne fait plus courir. Terrot, de Dijon, par contre s'engage dans tous les concours de tourisme. Et Terrot, de Dijon, chaque fois triomphe, car il est impossible de faire mieux que lui en matière de bicyclettes réellement pratiques et confortables.

La bicyclette à changements de vitesses est une merveille de perfection, et le Touring-Club de France, en récompensant ce modèle, a reconnu ses qualités.

Tous les amateurs de grandes excursions, tous les touristes dont il est la providence, se pressent au stand Terrot où nous rencontrons M. Victor Debeuf, rue de la Gare, 68, à Roubaix, qui nous annonce qu'il a renouvelé pour 1907 un important marché avec la célèbre marque.

L'ANGLETERRE « FOR EVER »

« Singer » est la marque anglaise de cycles la plus prôtée. En deçà de la Manche, il n'est pas de gentleman qui ne monte la « Singer » dont l'usage s'est rapidement généralisé grâce au fini de sa construction et à la perfection de toutes ses pièces et accessoires. Cette réputation a suivi en France la marque Singer où elle a, comme agent général, M. Morieux, le spartiman bien connu, rue Lafayette, à Calais.

Les cycles « Singer » ne supportent véritablement pas la comparaison, nous déclare M. Morieux qui nous prie d'annoncer aussi qu'il accueillera favorablement les offres de représentation qu'il recevra de Roubaix-Tourcoing et la région avant le 5 janvier.

LE « LION » TOUJOURS ROI

Oui, le Lion est toujours roi et Peugeot en a donné une preuve éclatante au Salon, où les machines portant comme marque le fameux Lion, le Lion victorieux, étaient exposées au Salon d'honneur.

Et la part du Lion a été imposante, ces dernières années. Le Lion Peugeot a tout gagné : Bordeaux-Paris, le Tour de France, l'aris-Roubaix, le Grand-Prix de Paris, le championnat du Monde, le Bol d'or, etc.

On se disputera toujours les cycles Peugeot, pour la saison prochaine, chez leur agent M. Victor Debeuf, rue de la Gare, Roubaix

DEUX NOMS ILLUSTRES

Clément et Gladiator... Ces deux noms n'évoquent-ils pas chez tous les cyclistes le passé le plus glorieux en même temps qu'ils font entrevoir le plus brillant avenir... car les marques de cycles qui ont nom, Clément et Gladiator sont de celles dont la réputation ne saurait jamais faiblir...

Tous les pédaleurs soucieux de leurs intérêts et de leur santé ne voulant pas monter d'autres bicyclettes et s'adresseront pour cela en toute confiance à l'agent régional des cycles Clément et Gladiator : M. Julien Delannoy, rue Nationale, 96, à Lille, qui aurès avoir fait triomphe autrefois sur route ces machines célèbres les fait triompher maintenant dans le commerce.

UN TRIO GLORIEUX

Il nous faut encore signaler dans la section des cycles le succès très vif obtenu par les bicyclettes « Cottereau », des machines routières aux qualités de solidité et de roulement incontestables. Les cycles « Hurtu », d'un fini et d'une élégance incomparables sont toujours les machines préférées des cyclistes « chic ». Quant aux bicyclettes « Aiglon » dont les prix sont abordables pour toutes les bourses elles obtiennent toujours la même vogue dans les milieux populaires... Lagent qui saurait s'assurer la représentation de ces trois marques donnerait évidemment satisfaction à tous les cyclistes en général et traiterait de nombreuses affaires... Ce vœu est exaucé, paraît-il, et M. Louis Procureur, rue du Bois, 1, près la rue Saint-Georges, à Roubaix, en commençant avisé sura désormais chez lui le dépôt des cycles Cottereau, Hurtu et Aiglon... Quel choix ! C'est le rêve pour tous nos cyclistes.

SUCCÈS DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

Pour terminer il ne nous déplaît pas de signaler la satisfaction que nous avons éprouvée en constatant la présence des armes de Roubaix sur toutes les jantes en bois et les garde-boue des bicyclettes exposées dans tous les stands de la section des cycles... Nous en avons l'explication en voyant le stand de notre concitoyen M. Camille Duvinage dont l'usine à vapeur, rue des Longues-Haies, 232, à Roubaix, expédie journellement en France et à l'étranger, par milliers : jantes et garde-boue dont la fabrication a été créée en Europe par M. Duvinage... C'est une réputation universelle qu'a conquise un véritable triomphe !

AUX « POIDS LOURDS »

En quittant le Grand-Palais, une visite à l'annexe du « Salon » établi sur l'Esplanade des Invalides s'impose. C'est là où étaient exposés les camions industriels, véhicules de transport de marchandises et de transport en commun, canots automobiles, machines-outils, etc.

Cette section avait pris, cette année, une très grande importance et offrait un réel intérêt... C'est l'heureuse solution de la question du « poids lourd », le triomphe du véhicule industriel et ce n'est pas l'un des traits les moins saillants du Salon de 1906.

Nos industriels et négociants du Nord qui s'intéressent tant aux progrès des transports automobiles savent le rôle important joué dans cette question par les bandages. Or une statistique relevée dans la section des « poids lourds » nous a permis de constater que la majorité des roues étaient munies des Bandes Américaines B. et S. fabriquées par la société des Anciens Etablissements J.-B. Torribion, dont la maison de vente est à Paris, 16, rue du Faubourg-Poissonnière. C'est la succession toute naturelle des retentissants succès remportés par les Bandes Américaines B. et S. dans les divers concours de poids lourds. Dans le concours de véhicules industriels de l'A.C.F., en 1905, le premier prix sur les bandages leur est décerné au passage au Havre, au concours Paris-Tourcoing, 1906, les bandes américaines B. et S. montés sur l'omnibus Delahaye ont vu ce véhicule triompher dans sa catégorie battant, sur les affreux pavés du Nord, les voitures de même nature montées sur pneumatiques. Enfin, au concours de poids lourds militaires Paris-Marseille, et retour, qui a eu lieu avant le Salon, ces bandages ont été récompensés par une prime du ministère de la guerre.

Fait caractéristique dans toutes ces épreuves, tous les bandages de la maison Torribion présentés au départ se sont trouvés à l'arrivée, sans avoir nécessité la moindre réparation et établissant un véritable record de 100 pour cent de rendement.

Conclusion : pas de véhicules industriels automobiles pratiques, sans les bandes américaines B. et S.

—×—

Et voici notre visite terminée, tant mieux si cette narration a pu intéresser nos lecteurs... A l'an prochain... Mais troublant problème : Fera-t-on mieux encore au prochain Salon ? Sans hésitation nous répondons déjà affirmativement... Le Progrès ne saurait s'arrêter en aussi bon chemin, surtout lorsqu'il s'agit de moyens de locomotion...

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

POUR L'AN 1907

Il est de tradition ici que le 1er janvier, nous adressions nos souhaits de bonheur et de prospérité à nos lecteurs et aimables lectrices et qu'après avoir rapidement parcouru les événements de l'année écoulée, nous leur fassions part de nos réflexions, de nos désirs et de nos espérances. Ce nous est toujours un agréable devoir à remplir ; cependant il nous est rendu un peu plus difficile aujourd'hui. Nos vœux certes sont les mêmes et nous les adressons aussi volontiers à tous nos concitoyens. Mais le coup d'œil rétrospectif que nous jetons sur les douze mois de 1906 nous inspire plus de mélancolie que de joie, et nous incite à plus d'anxiété que de belle humeur.

Des événements politiques importants se sont passés dans notre pays ; une catastrophe épouvantable a désolé notre région ; dans le monde entier, du reste, des calamités sans nombre ont frappé la pauvre humanité, mais nous ne les rappelons que pour mémoire, ne voulant parler que de ce qui nous touche particulièrement.

—×—

Il est incontestable que les idées que nous avons l'honneur de défendre subissent, si l'on peut dire, une crise ou, si l'on préfère, une éclipse, en France... Les élections tant sénatoriales que législatives ont accru la puissance et l'audace du parti jacobin et l'opinion, trompée ou se trompant elle-même, n'en paraît pas autrement émue.

Nous ne referons pas, si brièvement que ce soit, l'historique de ce grand fait, si nouveau dans nos annales, qui s'appelle la Séparation des Eglises et de l'Etat et nous n'en rappellerons même pas les phases principales. Ce serait une revue inutilement douloureuse... Constatons simplement qu'un an après le vote de la loi, l'Eglise de France se trouve encore dans on ne sait quel provisoire et lancée dans l'inconnu.

Si nous nous arrêtons aux détails de cette situation, nous ne verrons que des choses navrantes, inquiétantes et bien faites pour alarmer et stupéfier les esprits timides. Nous le répétons, tous les éléments, tous les faits paraissent devenus les complices des hommes perfides qui sont les adversaires-nés de la religion et de la patrie.

Au contraire, si nous élevons nos âmes et si nous nous souvenons opportunément des leçons de l'histoire, nous ne pourrons désespérer.

Sans sacrifier à cet optimisme un peu niais qu'on pourrait appeler l'optimisme quand même, nous envisageons avec sérénité l'avenir de l'Eglise de France et nous sommes pleins de confiance sur l'issue finale d'une épreuve qui est pénible sans doute, qui était fatale et qui sera donc utile à des fins supérieures. Les catholiques commencent l'un peu rude mais salutaire apprentissage de la liberté. C'est de l'usage de la liberté seule qu'ils doivent désormais attendre l'affirmation triomphante de leurs droits et l'épanouissement fécond de leurs croyances. La rigueur des temps, les conditions de la vie des nations et des sociétés modernes accentueront le caractère social de la mission du catholicisme. Une ère nouvelle s'ouvre : Comment douter que le christianisme s'y adaptera et l'illuminera ensuite comme il a imprégné et magnifiquement illustré tous les siècles passés ? Nous avons cette certitude, et certaines paroles solennelles des évêques ne font que nous y confirmer.

Les difficultés de l'heure présente sont une crise passagère. Il en est de telles dans l'histoire de tous les peuples. Le peuple catholique de France la supportera vaillamment.

On nous permettra de faire une place spéciale dans nos souhaits à ceux qui sont plus directement persécutés, au clergé qui donne au monde un si admirable exemple de discipline et d'abnégation ; il verra son rôle grandir en raison même de sa constance à supporter l'épreuve, et à la vaincre.

Pour nous résumer, nous souhaitons à la France, notre chère patrie, la concorde intérieure et la paix. Nous lui souhaitons de se débarrasser de ses gouvernants provisoires, ces hommes néfastes qui se vantent d'éteindre les lumières célestes et qui ne savent par quoi les remplacer. Nous lui souhaitons aussi de ne pas voir décroître une prospérité matérielle qui est intimement liée au respect de la liberté de conscience et à l'union de tous les enfants d'un même pays.

—×—

Notre ville n'a pas vu, heureusement, troubler sa tranquillité ni diminuer son travail. Si émue qu'elle ait été et qu'elle soit encore par les événements qui secouent toute la France, elle poursuit son labeur et accomplit sa destinée de grande cité ouvrière. Grâce à la réalisation d'un emprunt relativement considérable, elle va exécuter des travaux depuis longtemps projetés, contribuant les uns à son embellissement, les autres à l'amélioration de l'hygiène publique et au soulagement des malheureux.

En 1907, nous dirons un petit adieu un peu mélancolique à la vieille mairie et à l'humble masure qui servait de Bourse de Commerce ; nous verrons jeter les fondations et surgir le gros œuvre du nouvel Hôtel-de-Ville. Nous assisterons probablement à l'inauguration de l'Hôpital de la « Fraternité », cette création magnifique de la municipalité républicaine, etc., etc. Roubaix entre dans la voie des grandes transformations. Nous lui souhaitons d'y trouver honneur et prospérité et d'y développer de plus en plus les œuvres d'assistance sociale qui seront sa plus belle parure et le meilleur gage de sa sécurité.

Enfin, à chacun de vous, chers lecteurs, nous souhaitons la prompte réalisation de ses vœux raisonnables... Bonne année donc à vous tous ! Nous vous chantons en sourdine, du fond du cœur, le vieux « vivat » flamand... « En santé, au pain, tels sont nos souhaits... »

F. G.

Les réceptions officielles à la Mairie

M. Eugène Motte, maire, entouré de MM. Sayet, Deschodt, Leblanc et Wattinne, adjoints, a reçu lundi soir, à 5 heures, à la mairie, les corps constitués et les fonctionnaires à l'occasion de la nouvelle année.

Les juges du Tribunal de Commerce sont reçus les premiers. M. Albert Prouvost, leur président, exprime le souhait de voir longtemps M. Eugène Motte à la tête de la municipalité. Il fait allusion aux grands travaux d'utilité publique qui vont être commencés au début de 1907. M. le maire lui répond que la municipalité, logée dans des locaux trop exigus et la Chambre de Commerce, dans une maison de bois, étaient jalouses du Tribunal fort bien installé. Il félicite ensuite les juges de mériter la confiance de leurs justiciables.

M. Florent Carissimo, vice-président présente la Chambre de Commerce en remplacement de M. François Roussel, président, absent de Roubaix. M. le maire, dans sa réponse, rappelle que la Municipalité et la Chambre de Commerce continuent à faire bon ménage. Il cite comme exemples, la construction de la nouvelle Bourse élevée avec la subvention de la ville, la modification des tarifs des Conditionnements qui a réfréné la rage de tout faire pour rien. Il y aura lieu prochainement de mettre à l'étude la question des emballages pour l'exportation qui laissent beaucoup à désirer, à tel point que le chiffre des exportations a fléchi de ce fait.

Le Conseil municipal, la majorité, du moins, est présentée par M. Jules Cléty qui rend hommage à l'esprit de suite et au dévouement de l'Administration. Il l'en félicite au nom de la population.

C'est la dernière fois, répond M. Eugène Motte, que nous vous recevons, sous ce plafond qui a retenti de tant de discussions orageuses. Nous pouvons nous rendre cette justice que nous y avons fait notre tâche en pleine lumière grâce à des auxiliaires éclairés. Nous avons voulu donner à la pièce de cent sous tout son effet utile et nous n'avons pas songé à augmenter notre train de vie. Le meilleur moyen, pensons-nous, de gérer les intérêts de la ville, c'est de les gérer en père de famille.

Grâce à une solution que j'appellerai élégante, les grands travaux que nous entreprenons ne grèveront en rien le budget, la redevance payée par la future société d'éclairage devant payer l'amortissement de l'emprunt de 6 millions. Et, cependant, le gaz atteindra un prix qui est encore inconnu partout. De même, l'électricité sera mise à un prix très bas qui démocratisera cet éclairage de luxe. Nous aurons lieu, je crois, de nous en congratuler. Ce sera la réparation de la longue tyrannie d'un contrat suranné.

M. le capitaine-commandant des pompiers Macq présente ses officiers, notamment le nouveau lieutenant, M. Beudet et le nouveau sous-lieutenant, M. Mérel. M. le maire les félicite de leur promptitude à aller au feu et donne un souvenir ému au regretté commandant Hubert, mort tout dernièrement.

M. Marion, commissaire central de police, qui présente ses collègues des arrondissements, remercie l'Administration municipale d'avoir agi en bon propriétaire en allégeant leur loyer. M. le maire répond qu'il compte sur la réciprocité.

Défilent ensuite : le personnel des Contributions directes et indirectes, MM. Marlet capitaine et Jacquemin, lieutenant des douanes le personnel de l'Enregistrement, des Postes et Télégraphes, le directeur de la Maternité Boucicaut.

M. Victor Champier, administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, qui est entouré des professeurs, remercie l'Administration d'avoir aidé l'Ecole à obtenir une augmentation de budget, en lui accordant elle-même 3.000 francs de plus. « Nous continuerons à faire tout notre devoir envers vous, répond M. Eugène Motte, pourvu que vous soyez.... discrets...

Viennent ensuite : les commissions Administratives du Bureau de Bienfaisance, de la Caisse d'Epargne, de la Caisse des Ecoles, le personnel du Conservatoire et le personnel enseignant des écoles comunales. M. Bourbon, inspecteur primaire, se porte garant du dévouement des instituteurs à la cause qu'ils servent, dit-il, avec tant de compétence. « Leur dévouement, répond M. le Maire, nous est connu depuis toujours. Nous les savons animés de meilleurs sentiments, des saines traditions d'autrefois et de celles aussi d'aujourd'hui, quand elles restent dans les limites. Je les félicite d'être à la fois vieux jeu et nouveau jeu. C'est le meilleur moyen de rendre la France forte et d'affermir la République dans nos cœurs ».

M. Thoyer, directeur de la succursale de la banque de France, parle de l'avantage que ce grand établissement financier accorde à l'industrie laînière de notre région en lui faisant payer l'argent 3 p. c. alors qu'à l'étranger on le paie jusqu'à 6 et 7 p. c.. « Vous nous rendez, répond M. Motte, les plus signalés services dans un temps où nous souffrons de la cherté des matières. Je vous félicite, M. le Directeur, de votre esprit de sagesse et d'avant-garde en souhaitant qu'il soit imité en haut lieu ».

Le personnel des Bureaux de la Mairie est présenté par M. Léon Roget, secrétaire général, qui donne un souvenir à la mémoire de son regretté prédécesseur, M. Devernay. Il se félicite d'avoir été si efficacement secondé dans sa tâche ardue par le personnel placé sous ses ordres, dont il fait l'éloge. Les travaux du recensement, la loi sur l'hygiène, dit-il, lui ont donné cette année un surcroît de travail ; l'an prochain, ce seront les grands travaux, mais vous pouvez compter sur votre personnel pour mener à bien vos projets ».

M. Eugène Motte fait l'éloge de M. Devernay, « en qui nous avons perdu, dit-il, un ami, un collaborateur, un brave homme ». Puis il parle du prochain déménagement des services qui seront, quelques années, à l'étroit. Il faudra souffrir avant d'avoir l'aisance des coudes.

Après M. Salembier, receveur municipal, M. Louis Lecomte, préposé en chef de l'Octroi, présente ses principaux employés. « Nous guettions l'occasion, répond M. le Maire, de vous mettre à la tête d'un service important. Nous nous félicitons de notre choix, car vous avez le doigté et le meilleur esprit d'autorité qui soit, celui qui ne se fait pas sentir ».

Sont présentés ensuite, le personnel des Bâtiments municipaux par M. Collies, architecte, le personnel de la Voirie par M. Latreille, directeur, le personnel de l'Inspection sanitaire, par M. Bottraux, directeur. M. Nourtier, directeur du Service des Eaux se félicite de ce que 1907 doive être marqué par les travaux d'extension des canalisations d'eaux potables. Quand ils seront terminés, ajoute-t-il, Roubaix n'aura plus à envier à la Rome antique, où, d'après Frontin, les canalisations déversaient 3.000 litres d'eau par tête et par jour. Si à Roubaix on se contente de 30 litres par tête et par jour, on rachète la quantité par la qualité, car, à Rome, les ondes n'étaient pas aussi pures et vivifiantes qu'ici.

M. Nourtier termine en annonçant avec une joie non déguisée qu'un industriel, qui avait eu des déboires avec son forage, vient de lui commander pour 50.000 francs de canalisations d'eau de la Lys. Il souhaite qu'il en arrive autant à tous les industriels.

M. le Maire trouve ce vœu quelque peu... anarchique. Il remercie M. Nourtier d'avoir donné avec tant de compétence et de poésie un aperçu sur la question des eaux.

C'est ensuite M. le commissaire central qui présente le personnel de la police tout en félicitant l'Administration d'avoir augmenté les appointements de près d'un tiers du personnel en rétablissant l'équilibre entre les classes. « Nous aurions voulu faire davantage, répond M. Motte. Nous espérons que l'année 1907 sera meilleure. En tous cas nous faisons la promesse ferme que nos premières disponibilités seront pour vous ».

Les réceptions se sont terminées une grande demi-heure par la députation de la musique municipale la *Grande Harmonie* et la société de gymnastique *La Roubaisienne*.

Arrestation d'une bande de voleurs
A ROUBAIX

La police de sûreté découvre un repaire de malfaiteurs au Cul-de-Four. — 2.000 francs de laine et de coton retrouvés. — Un dépôt à la frontière. — Sept arrestations. — On tient les auteurs des vols au camion

Notre police de sûreté vient de se signaler par un magnifique coup de filet dont nous la félicitons sans réserve. Elle est parvenue à mettre la main, sans coup férir, sur toute une bande de malfaiteurs qui avait commis, la nuit précédente un audacieux et important cambriolage et qui avait la spécialité des vols au camion qui se commettent presque journellement, depuis trop longtemps, aussi bien à Roubaix qu'à Tourcoing. Nous tenons à féliciter tout particulièrement l'agent Doutreligne, qui, avec son flair de policier accompli, est parvenu à découvrir leur piste. Il y a longtemps d'ailleurs, qui nous avons eu à signaler pour la première fois, la valeur professionnelle de cet agent.

Les vols au camion

Depuis plusieurs semaines, la police de sûreté cherchait en vain à trouver les traces des insaisissables voleurs qui, le soir venu, rapides comme l'éclair, pillaient les camions chargés de balles de laine ou de coton, et disparaissaient dans la nuit avec leur butin. On supposait bien qu'ils avaient quelque part un ou plusieurs dépôts tenus par des recéleurs empochant le plus clair du profit. Mais comment les découvrir ?

Après bien des recherches, l'agent de sûreté Doutreligne réussit à dénicher l'endroit où étaient entassées les marchandises volées avant d'être vendues. Bien mieux, il sut que, dans la nuit de dimanche à lundi, plusieurs balles volées dans un atelier de lavage de laines de Tourcoing avaient été apportées dans une maison de la rue Grétry, au Cul-de-Four. Leur coup fait, les pillards s'étaient réunis autour de leur butin. Ils ne croyaient pas que leurs allées et venues mystérieuses avaient été épiées par un agent de sûreté.

Une maison cernée

Le moment était bien choisi pour mettre la main sur la bande. Immédiatement, M. Dequesne, commissaire, chef de la sûreté, fut informé. Il était huit heures et demie du matin. Toute la brigade fut mise sur pied et on lui adjoignit les trois agents de police en tenue Marienne, Wième et Gustave Petit. Par petits paquets, l'on gagna le Cul-de-Four pour ne pas éveiller l'attention de complices intéressés à renseigner la bande.

A neuf heures, le repaire des voleurs était cerné. C'était la maison habitée par Joseph Delbar, fraudeur, rue Grétry, 38. Ces précautions prises, M. Dequesne frappa à la porte. A peine l'huis fut-il ouvert qu'il se précipita à l'intérieur, suivi du sous-brigadier Cuvelier et de ses agents. La maison était occupée par six individus, dont une femme.

On ne leur donna pas le temps de la réflexion. Sans leur donner d'explications on leur sauta dessus et les premiers saisis furent aussitôt ligottés. Désemparés par cette brusque invasion, les malfaiteurs n'eurent pas le temps d'opposer, malgré leur nombre, la moindre résistance. D'ailleurs, ils avaient affaire à forte partie et ils s'en rendirent bien compte.

Arrestation mouvementée

Plusieurs essayèrent de fuir par la cour qui est commune à plusieurs habitations. C'est ainsi que la femme put s'échapper en se réfugiant dans une maison du voisinage. D'autres malfaiteurs, déjà dans la cour, tentaient d'escalader le mur et ils y seraient parvenus à prendre la fuite par la rue Bayard qui se trouve derrière, si de ce côté, les issues n'avaient été aussi bien gardées. Avertis par un signal convenu, les agents de police en tenue qui y faisaient bonne garde escaladèrent le mur, de leur côté. Pris, de cette façon, entre deux feux, les malandrins n'avaient plus qu'à se rendre. C'est ce qu'ils firent.

Lorsque les cinq individus composant la bande eurent été solidement ligottés, on commença à explorer la maison et l'on trouva dans une chambre, à l'étage, quatre balles de laine peignée blanche pesant chacune de 50 à 60 kilos. Il y en avait pour environ 900 francs. On découvrit aussi un panier en osier en forme de corbeille ayant appartenu à un marchand d'œufs. Il porte les initiales M. L. marquées en bleu. C'est certainement le produit d'un des vols commis sur les voitures.

La bande

Une voiture à bras réquisitionnée dans le quartier servit à conduire tout ce butin au bureau de la sûreté, en même temps que les cinq prévenus y étaient amenés sous bonne escorte, excitant sur leur passage la curiosité la plus vive.

C'était : Joseph Delbar, dit « Zèphe pouce », âgé de 34 ans le recéleur ; Alfred Lapauw, 18 ans, apprêteur, sans domicile fixe ; Floris Duterte, fraudeur, originaire de Tourcoing, 19 ans, rue Chateaubriant, à Tourcoing : Richard Dewaele, boulanger, 18 ans, originaire de Courtrai, sans domicile fixe et Charles Benoist, de Bousbecque, domestique, 18 ans, demeurant rue Serpentine, 5, à Tourcoing. Ce sont tous des repris de justice.

A WATTRELOS

Deux recéleurs arrêtés

Mais l'opération n'était pas encore terminée complètement. On savait qu'un second dépôt de laines volées existait dans une maison de Wattrelos, à l'extême frontière et l'on s'y rendit sans perdre une minute. La brigade de sûreté arriva à destination à 11 heures un quart. La maison suspecte se trouvait au hameau du Touquet, sur la route de Mont-à-Leux, à 50 mètres à peine du bureau des douanes.

C'était l'habitation d'un marchand de chiffons, J.-B. Corrovits, sujet belge, âgé de 48 ans. Après qu'elle eut été cernée, on y pénétra. Le marchand se trouvait seul au rez-de-chaussé avec sa femme. Il parut fort étonné de recevoir la visite de tant de policiers. Entendant le bruit, son fils Henri, 21 ans, qui se trouvait à l'étage, descendit.

Tandis qu'ils étaient gardés à vue, une perquisition sérieuse était faite. A l'étage, dans une chambre, la police trouva plusieurs jeunes enfants du chiffonnier fort occupés à coudre des sacs qui venaient d'être remplis de bobines de laine. On en trouva aussi dans le magasin de chiffons. Il y avait en tout sept sacs de laine peignée, 20 bobines de peigné blanc et 32 bobines de peigné brun. Dans le grenier il y avait deux paquets contenant en tout une vingtaine de kilos d'écheveaux de coton blanc. La perquisition amena également la découverte de 10 kilos de lames de cuivre prevenant de dynamo et d'un revolver neuf qui furent considérés comme étant de bonne prise.

Une jupe de Mme Coorevits avait attiré l'attention des agents. Ils s'en saisirent et, arrivés au poste, reconnurent, en effet, dans le tissu un morceau d'une pièce volée, il y a une quinzaine de jours, rue de la Fosse-aux-Chênes, sur le camion de M. Desreumaux, messager à Neuville-en-Ferrain.

Interrogés, J.-B. et Henri Coorevits ont déclaré que des individus qu'ils ne connaissaient pas étaient venu leur apporter le matin même, les marchandises et qu'ils ignoraient leur provenance frauduleuse. Naturellement, ils ont été arrêtés et conduits au bureau de la sûreté.

Quant aux sacs de laine et de coton, ils ont été chargés sur la voiture du chiffonnier qui les a transportés à Roubaix.

On ne tarda pas à savoir la provenance de ces marchandises. Elles avaient été dérobées, la nuit précédente, dans les ateliers de M. Paul Demestre faveur de laines, rue de la Belle-Vue, 27, à Tourcoing. Un employé de ce dernier est venu, dans l'après-midi, les reconnaître. Toutefois, de cette volé n'appartient pas à M. Demestre. Il aura été détroussé sur un camion.

Tous les individus capturés dans ce coup de filet auront avoir participé au cambriolage de Tourcoing. Ils n'en eut pas moins été malfaiteurs.

La fête de l'Arbre de Noël

Sous les auspices de la Municipalité, la « Mutualité Maternelle roubaisienne » et le « Comité de protection de l'Enfance et de la Goutte de lait » avaient organisé une fête des enfants qui a eu lieu hier dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Cette solennité, la première de ce genre à Roubaix, a obtenu un très grand succès. La salle était archicomble et de nombreux spectateurs ont dû rester debout. L'aspect présenté par l'assistance était particulièrement intéressant. De jeunes et frais minois à l'œil vif et réjoui émergeaient de toutes parts et le gazouillis animé de cette foule de bambins auquel se mêlaient de temps en temps les lamentations des plus jeunes formait un concert d'une harmonie toute spéciale qui, si elle n'enchantait pas les oreilles, pénétrait les cœurs d'une touchante émotion.

Sur l'estrade, deux magnifiques arbres de Noël décorés avec le meilleur goût, et des tables chargées de toutes sortes de jouets fascinaient les regards impatients des petits garçons et des petites filles.

A trois heures et demie, la fanfare « L'Espérance » prélude à la fête en faisant entendre deux des plus beaux morceaux de son répertoire. Les têtes blondes et les petites mains marquent le rythme de la musique, rendant ainsi hommage à leur manière, aux belles qualités de l'exécution que toute l'assistance, d'ailleurs, applaudit chaleureusement.

Ensuite prennent place sur l'estrade, M. Deschodt, adjoint au maire de Roubaix, représentant la Municipalité ; M. Joseph Wibaux, président de la Mutualité Maternelle, et M. le docteur Butruille, président du Comité de protection de l'Enfance et de la Goutte de Lait, entourés des membres des Conseils d'administrations de ces deux œuvres, parmi lesquels nous remarquons MM. Dubois et Duquenne.

La parole est alors donnée à M. le docteur Butruille, qui, dans un éloquent discours, fréquemment interrompu par des applaudissements, remercie la Municipalité de la sollicitude dont elle a toujours fait preuve à l'égard des deux œuvres qui dans une commune pensée de bienfaisance et de concorde sociale, se sont associées pour organiser cette fête. Il énumère ensuite succinctement les bienfaits rendus par chacune d'elles et englobe dans ses remerciements les bienfaiteurs, en particulier M. Pierre Wibaux, les dames du Comité et leurs collaboratrices, le personnel médical et administratif de la Goutte de Lait et de la Protection de l'Enfance, le fermier qui fournit l'excellent lait distribué dans les biberons, les organisateurs et organisatrices de la fête, notamment Mmes Joseph Wibaux et René Felhoen, qui ont poétisé les arbres de Noël, enfin la fanfare « L'Espérance » et tous les artistes qui ont apporté leur concours à la séance.

Après avoir félicité les mères de famille qui ont régulièrement présenté leurs enfants aux consultations des nourrissons et qui ont mérité de figurer au palmarès, M. Butruille exprime l'espoir et le vœu que « la joie des enfants présents soit pour Roubaix un gage de prospérité et le prélude du bonheur de ses enfants, et des générations futures réconciliées dans la tolérance réciproque par l'amour du prochain, vainqueur de la haine et par la solidarité, sœur de la Mutualité, » vertus et qualités dont M. Butruille souhaite que le nouvel Hôtel de Ville soit le perpétuel symbole.

Le président du Comité de protection de l'Enfance et de la Goutte de Lait donne ensuite lecture du palmarès que nous publions ci-après. Puis l'assistance enfantine est fort égayée par une diversante scène de clowns musicaux et par une amusante séance de Guignol.

M. Joseph Wibaux, président de la Mutualité Maternelle, dans une vibrante improvisation, rappelle brièvement la fondation de sa société, les services qu'elle a déjà rendus et engage fortement les personnes présentes à s'en faire les zélées propagandistes.

Enfin la fête se termine par le numéro du programme qui met le comble à la joie des bambins. Conduits par leurs parents ils escaladent l'estrade et reçoivent chacun suivant leur âge et leur sexe un charmant jouet avec une coquille et une orange. La distribution, faite fort gracieusement par des dames, a été effectuée rapidement et avec ordre.

Voici le palmarès du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance et de la Goutte de Lait :

Première distribution. — Mmes : Dumas, rue Maillaquet, cour Facon, 6 ; Lecot, place Chaptal, cour Lévy, 2 ; Baillieu, rue Rocroi, 19 ; Pol, rue Buccon, 10 ; Debien, rue de l'Epeule, 22 ; Docannière, rue Leverrier, 1 ; Six, rue de Lille, cour Motte-Degand ; Chantry, rue de Denain, cour Leroy, 5 ; Mercier, rue du Tilleul, cour Delobel, 2 ; Lemaire, rue Meissonnier, 7 ; Spriet, rue de Lannoy, 521 ; Vandewiele, rue d'Alger, cour Briet, 2 ; Delespaul, rue Saint-Louis, cour Screpel, 5 ; Armien, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 25 ; Fichelle, rue de Lille, impasse des Arts, 5 ; Boulart, rue Bernard, cour Vlieghe, 5 ; Delenghe, rue Decrême, 105 ; Boulart, rue Bernard, cour Vlieghe, 8 ; Beck, rue des Longues-Haies, cour Perquy, 8 ; Foucart, boulevard de Metz, cour Saint-Henry, 14 ; Torchy, boulevard de Metz, 43.

Deuxième distribution. — Mmes : Lemarque, rue Lannes, 12 ; Mahieu, rue de la Balance, 34 ; Mervielle, rue Watt, 21 ; Vandestienne, boulevard de Strasbourg ; Vandendriesche, rue du Moulin, cour Pennel, 14 ; Becquart, rue d'Arcole, cour Joye, 6 ; Bricout, rue de Roma, cour Parent, 1 ; Dhal, rue Daguesseau, cour Allart ; Declercq, rue du Fresnoy, cour Olivier, 3 ; Duparcq, rue de Crouy, 71 ; Sobrie, rue Dambasle, 13 ; Nieuwenhuyse, rue Olivier-de-Serres, 6 bis ; Passenier, rue Latine, 27 ; Lebrun, rue Ingres prolongée, 2 ; Delespaul, rue de l'Ommelet ; Mahieu, rue Cugnot, 58 ; Leman, rue Watt, cour Six, 4 ; Lejeune, rue de Bouvines, cour Devernay, 5 ; Capelle, rue de l'Alma, cour Frégnac, 2 ; Hatin, rue de la Makellerie, 13.

Troisième distribution. — Mmes : Remmeries, rue Drouot, 35 ;